

Rapport sur la conférence de Francfort concernant
la liquidation des intérêts étrangers en
Allemagne.

Ray

Je me suis rendu à Francfort le 31 octobre en compagnie de M. Beam, du Bureau du Conseiller Politique américain. Je suis arrivé dans la soirée et me suis rendu tout d'abord au Bureau du Conseiller Politique où M. Reinhardt m'a dit qu'il serait désirable que je reste au moins jusqu'à samedi, ce que du reste M. le Ministre Feldscher souhaitait également. Je suis allé ensuite à Bad Homburg et nous avons commencé le même soir à examiner la situation avec le personnel du Service suisse de liquidation.

Le 1er novembre, nous avons eu une conférence à laquelle assistaient outre M. Feldscher et ses collaborateurs directs et moi-même, M. Hodgdon qui a été chargé par le Département d'Etat de reprendre le travail de sauvegarde des intérêts américains en Allemagne.

M. Hodgdon n'était pas fixé sur les intentions du Département d'Etat au sujet de la reprise des intérêts américains et de l'organisation du travail, et il avait considéré que cette conférence serait simplement un examen préliminaire. Mais après de longues discussions, nous avons réussi à le convaincre qu'il serait préférable de reprendre immédiatement toutes les affaires relatives à la sauvegarde des intérêts américains en Allemagne.

./.



- 2 -

Il y a consenti et nous avons, le matin même, rédigé un procès-verbal de remise que nous avons revu soigneusement dans l'après-midi au cours d'une seconde conférence à laquelle assistaient également MM. Beam et Reinhardt. Le procès-verbal a été signé par M. Feldscher et M. Hodgdon le 2 novembre au bureau de l'Ambassadeur Murphy.

Voici en résumé ce qui a été convenu:

1. Intérêts américains. - Les représentants suisses en Allemagne cessent dès le 15 novembre toute activité en faveur des intérêts américains en Allemagne. Ils remettront aux représentants américains les biens et archives qu'ils ont encore en leur possession ainsi qu'un exposé des circonstances dans lesquelles les biens repris en 1941 et qui ne sont plus en existence ont disparu. Le Service suisse de liquidation des intérêts étrangers préparera pour le 15 novembre une liste des ressortissants américains titulaires de papiers d'identité réguliers, une liste des demandes d'établissement de papiers d'identité soumises au Département d'Etat à Washington mais encore en suspens, une liste des demandes d'établissement de papiers d'identité repoussées par le Département d'Etat et une liste des Américains touchant l'assistance financière.

Les dépôts privés conservés à Bad Homburg seront remis aux représentants américains. Ceux qui se trouvent en Suisse seront remis à la Légation des Etats-Unis à Berne. Le cas des valeurs appartenant à Mme Vittrolles et que l'Ambassade des Etats-Unis

- 3 -

à Berne avait remises à notre Légation en 1941 devra être signalé à la Légation des Etats-Unis à Berne pour qu'une décision soit prise par le Département d'Etat à Washington.

Un rapport final sur la comptabilité de la représentation des intérêts américains sera soumis à la Légation des Etats-Unis d'Amérique à Berne aussitôt que tous les documents nécessaires auront été obtenus.

2. Intérêts britanniques.- Malgré tous mes efforts, il ne m'a pas été possible de prendre contact avec M. Gooden, en sorte que la question de la remise des affaires relatives aux intérêts britanniques n'a pas pu être réglée pendant mon séjour à Francfort. M. Feldscher se rendra le 6 novembre à Lübecke pour discuter la question avec M. King, Consul Général de Grande-Bretagne. Il se propose de préparer un procès-verbal de remise similaire à celui qui a été rédigé pour les intérêts américains.

3. Intérêts des Républiques ibéro-américaines.- Comme M. Hodgdon n'a pas reçu d'instructions précises pour tous les Etats ibéro-américains mais seulement pour quelques-uns, il a préféré ne pas faire de procès-verbal de reprise. Du reste, il n'a pas l'intention de s'occuper activement des intérêts de ces Etats auxquels on a offert toutes les facilités pour envoyer des missions en Allemagne. Nous avons donc convenu que les biens et archives que nous détenons pour les Etats ibéro-américains que nous représentons en Allemagne seront remis contre quittance à M. Hodgdon qui les prendra "in trust" pour les Gouvernements intéressés.

./.

- 4 -

De notre côté, nous remettrons aux Légations intéressées à Berne une note annonçant que comme nos bureaux seront fermés en Allemagne le 15 novembre il ne nous sera plus possible de nous occuper de leurs intérêts, et leur recommandant de s'adresser le cas échéant aux Autorités américaines.

4. Intérêts égyptiens, turcs, iraniens et irakiens.-

Dans la zone britannique, les Britanniques se chargeront des intérêts égyptiens. Ces derniers seront repris dans la zone américaine par les Américains. Nous pouvons donc nous contenter de remettre aux Britanniques et aux Américains contre quittance les archives et biens égyptiens et de notifier la chose à la Légation d'Egypte à Berne.

Pour les intérêts turcs, iraniens et irakiens, nous nous contenterons également de notifier aux Légations intéressées le fait que nous ne sommes plus en mesure de nous occuper de leurs intérêts.

5. Liquidation des bureaux et licenciement du personnel.-

Le 15 novembre, M. Feldscher fermera ses bureaux à Bad Homburg, mais il créera au Consulat de Suisse à Francfort une section qui restera encore environ trois mois sur place pour donner aux Américains les renseignements dont ils pourraient avoir besoin. M. Aubert de la Rue restera sur place et il serait bon de lui envoyer comme assistante Mlle von Meyenburg.

M. Feldscher et tous ses autres collaborateurs suisses rentreront en Suisse vers le 20 novembre. Les collaborateurs allemands du Service de liquidation seront congédiés pour le 31 décembre et il y aura lieu de donner également le congé aux auxiliaires suisses pour le 31 décembre. Le service de comptabilité devra sans doute

- 5 -

rester encore quelques temps en Allemagne car il ne lui serait pas possible de préparer son rapport entièrement en Suisse. M. Knuchel restera donc probablement aussi à Francfort.

Bisanz

Berne, le 5 novembre 1945.